



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-89226>

Département(s) de publication : **973**

Annonce n° **25-89226**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Matoury (973)

**Correspondant** : Leïna LAFRONTIERE

**Adresse** : Balata La Chaumière, 97351 Matoury

**Coordonnées** :

**Téléphone** : +33 594282828

**Télécopieur** : +33 594282820

**Courriel** : leina.lafrontiere@cacl-guyane.fr

**Adresse internet** : <http://www.cacl-guyane.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur** : <https://www.marches-securises.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché** : Mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de rénovation et d'autoconsommation photovoltaïque : usines AEP du Rorota, la Comté et Cacao

### Section 3 - Caractéristiques du marché

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

### Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

#### **Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

#### **Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

### **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Délai d'exécution : 20%
- Performances en matière de protection de l'environnement : 10%
- Prix des prestations : 30%
- Valeur technique de l'offre : 40%

### **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des candidatures :** 08/09/2025 à 17:00

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** Communauté d'Agglomération du Centre Littoral

**Adresse :** 4, Esplanade de la Cité d’Affaire - CS 36029, MATOURY CEDEX GF

**Coordonnées :**

**Courriel :** [leina.lafrontiere@cacl-guyane.fr](mailto:leina.lafrontiere@cacl-guyane.fr)

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 04/08/2025